

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TENSOL 12 (Irl)

Conformément au règlement (CE) no 1907/2006

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial TENSOL 12 (Irl)
No du produit 620803

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur BOSTIK IRELAND
NEWTOWN
SWORDS
CO.DUBLIN
+353 1 8624900
+353 1 8402186

1.4. Numéro d'appel d'urgence

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (1999/45/CEE) Carc. Cat. 3;R40. Xi;R37/38. R43. R18.

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient DICHLOROMÉTHANE
MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

Étiquetage



Nocif

Phrases De Risque

R18 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R40 Effet cancérigène suspecté : preuves insuffisantes.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Conseils De Prudence

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/ du visage.
S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

TENSOL 12 (Irl)

2-PHÉNOXYÉTHANOL	1-5%
No CAS : 122-99-6	No CE : 204-589-7
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Eye Irrit. 2 - H319	Classification (67/548/CEE) Xn;R22 Xi;R36
DICHLOROMÉTHANE	30-60%
No CAS : 75-09-2	No CE : 200-838-9
Classification (CE 1272/2008) Carc. 2 - H351	Classification (67/548/CEE) Carc. Cat. 3;R40
MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE	30-60%
No CAS : 80-62-6	No CE : 201-297-1
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 STOT Single 3 - H335	Classification (67/548/CEE) F;R11 R43 Xi;R37/38

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Rincer rapidement la peau contaminée avec de l'eau. Enlever rapidement les vêtements imbibés et rincer la peau avec de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer au niveau du sol jusqu'aux sources d'inflammation. Les vapeurs de solvants peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Risques particuliers

Un feu ou une haute température créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO).

TENSOL 12 (Irl)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Wear self contained breathing apparatus

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

@@@Avoid skin and eye contact@@@ Avoid breathing vapour Wear personal protective equipment.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

@@@Prevent entry into drains and water courses.@@@

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

@@@Absorb onto sand , earth or abosorbent granules.Pick up with non-sparking tools and place into metal containers with sealable lids.Mark containers with details of hazards and store in designated area ready for disposal.@@@

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à une température modérée dans un endroit sec et bien aéré.

Critères De Stockage

Entreposage des liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
DICHLOROMÉTHANE	VLEP	50 ppm	180 mg/m ³	100 ppm	350 mg/m ³	
MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE	VLEP	100 ppm	410 mg/m ³	200 ppm	820 mg/m ³	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Conditions de procédé

Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis.

Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation efficace.

Protection respiratoire

Utiliser une protection respiratoire appropriée.

Protection des mains

Porter des gants de protection en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures.

TENSOL 12 (Irl)

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité lunettes anti-éclaboussures pour éviter tout contact avec les yeux.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements de protection appropriés pour protéger contre les éclaboussures et la contamination.

Mesures d'hygiène

Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Clair
Odeur	Caractéristique.
Densité de vapeur (air=1)	3.45
Pression de vapeur	38.5
Point d'éclair (°C)	> 61 CF (Creuset fermé).

9.2. Autres informations

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Éviter l'exposition aux températures élevées ou à la lumière solaire.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Acides forts. @@@Oxidising agents.@@@

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucunes dans les conditions normales.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation

Irritant pour l'appareil respiratoire.

Contact avec la peau

Le contact prolongé et fréquent peut entraîner des rougeurs et de l'irritation. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact avec les yeux

Les particules dans les yeux peuvent causer une irritation et une douleur cuisante.

Voie D'Exposition

Inhalation. Absorption par la peau. Ingestion.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement. However, contamination of the aquatic or terrestrial environments should be avoided

TENSOL 12 (Irl)

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales

@@@This material is classified as special waste as defined by Special Waste Regulations 1996 and must be disposed of by an authorised contractor@@@

13.1. Méthodes de traitement des déchets

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN)	1593
No. UN (IMDG)	1593
No. UN (ICAO)	1593

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport DICHLOROMETHANE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN	6.1
Classe ADR/RID/ADN	Classe 6.1 : Matières toxiques.
No. D'Étiquette ADR	6.1
Classe IMDG	6.1
Classe/Division ICAO	6.1
Étiquettes De Transport	



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	III
Groupe d'emballage IMDG	III
Groupe d'emballage ICAO	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin
Non.

TENSOL 12 (Irl)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS	F-A, S-A
Code Hazchem	2Z
No. De Danger (ADR)	60
Code restriction de tunnel	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Informations générales

This product should be used as directed by Bostik Industries Ltd. For further information consult the product data sheet or contact Technical Services.

Références Littéraires

This safety data sheet was compiled using current safety information supplied by distributor of raw materials.

Commentaires De Mise À Jour

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente. This Safety Data Sheet supersedes all previous issues and users are cautioned to ensure that it is current. Destroy all previous data sheets and if in doubt contact Bostik Industries Limited.

Émise Par	Approved LJ
Date de révision	May 2012
Révision	10
Date	June 2003

Phrases - R (Texte Intégral)

R40	Effet cancérigène suspecté : preuves insuffisantes.
R11	Facilement inflammable
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R36	Irritant pour les yeux.
R18	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mentions De Danger Completes

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
EUH018	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.